

Faire à Cheval



RÉSEAU ARMORICAIN DES ÉQUIDÉS UTILITAIRES
COMMISSION BRETONNE DES CHEVAUX TERRITORIAUX



Appel à projets 2014 Cheval territorial

Suivi des lauréats
Février 2017



APPEL À PROJETS 2014 CHEVAL TERRITORIAL Suivi des lauréats

En 2013, la région Bretagne innove au plan national en lançant le premier appel à projets Cheval territorial. 12 collectivités répondent alors à cette première édition sans savoir si l'appel à projets sera reconduit. Certaines d'entre elles tentent alors certainement de bénéficier de l'opportunité de financement, sans mener de réflexion de fonds préalable. Celle-ci s'avère pourtant indispensable pour établir la faisabilité globale des actions « Cheval territorial » et éviter des déboires ultérieurs.

La deuxième édition, lancée en 2014, a vu cet effet de précipitation amoindri, et c'est peut-être ce qui a permis une amélioration de la qualité des dossiers déposés. Le nombre de dossiers déposés reste stable, mais les abandons en cours de route diminuent notablement.

Le présent rapport a pour objet de faire un état des lieux deux ans après l'acceptation des dossiers et de donner leur état d'avancement en 2017. C'est également l'occasion d'effectuer une synthèse globale des expériences menées, pour tirer des enseignements utiles pour l'avenir.

Ce rapport a été rédigé par le réseau Faire à cheval, mandaté par la Région pour cette mission. L'association Faire à Cheval accompagne et conseille les acteurs, majoritairement les collectivités territoriales, qui souhaitent mettre en place des activités utilisant le cheval de trait breton (collecte de cartons, débardage, transport scolaire etc). Pour cela, la coordinatrice régionale, est en charge de la réalisation des études de faisabilité et du développement du réseau constitué de professionnels (cochers, meneurs, éleveurs), citoyens, associations et collectivités.

Table des matières

Résumé	4
SUIVI DE L'APPEL À PROJETS 2014	5
Rappels	5
Les projets déposés en 2014	6
Bilan en janvier 2017	7
Cartographie de l'état des dossiers	9
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS 2014	10
LES PROJETS, ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI	11
PAYS DE BÉGARD – Office de tourisme hippomobile	12
BAUD – Collecte de cartons hippomobile	13
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 29 – Ecogardes à cheval	14
LAMBALLE COMMUNAUTE – Transport de personnes	15
PLERGUER - Faisabilité globale de l'emploi d'un cheval territorial	16
PNR D'ARMORIQUE - Le cheval territorial au service des espaces naturels	17
VILLE DE RENNES – Entretien du parc des Gayeulles	18
ANNEXES	19
Méthodologie de travail	20
Retours presse	21

Résumé

L'appel à projets 2014 en 4 points :

- Le nombre de collectivités ayant répondu (12) reste stable par rapport à 2013 (12)
- Sur les 9 dossiers retenus, quatre dossiers sont aujourd'hui finalisés (Plerguer, Rennes, Lamballe Communauté, Conseil Départemental 29) et trois autres dossiers sont en cours de finalisation (Baud, Pays de Bégard, PNR d'Armorique).
- Deux dossiers ont été abandonnés du fait de départ d'élu ou de manque de moyens humains.
- Les activités ont concerné à la fois l'entretien d'espaces naturels et l'entretien ou l'animation des villes (collecte de déchets, tourisme, transport de personnes).

Les freins identifiés au cours du suivi :

- Offre de matériel insuffisante, difficulté de trouver un fournisseur pour créer du nouveau matériel
- Fusion d'intercommunalités
- Portage de projets de manière individuelle et sans assurance de relais
- Changement de direction
- Diversité de prestataires insuffisante pouvant mener à des risques de monopole

Les leviers identifiés au cours du suivi :

- Prestataires à proximité
- Forte motivation des acteurs
- Politique de développement durable déjà en place dans la collectivité
- Possibilité d'expérimenter les actions avec le cheval sur le terrain
- Bureau d'études adapté aux besoins de la collectivité
- Mixité tracteur/cheval du matériel

Globalement, l'appel à projets peut être décrit comme un accélérateur pour le montage des dossiers « cheval territorial ». L'allongement d'un mois du temps de réponse accordé aux collectivités leur a permis de mûrir leur projet et le résultat est concluant, dans le sens où les projets abandonnés ou non engagés sont moins nombreux en 2014 qu'en 2013 (2 de moins).

Pour les collectivités ayant choisi de mener une étude préalable, celle-ci leur permet de prendre le temps de trouver l'activité adaptée à leur territoire, ce qui peut également être source d'innovations pour l'emploi du cheval de travail.

Pour les activités plus matures, l'appel à projets permet une consolidation de l'existant, en facilitant la diversification des actions menées.

SUIVI DE L'APPEL À PROJETS 2014

Rappels

Lancement de l'appel à projets en juin 2014

Les objectifs de la Région :

- faire **émerger de nouveaux débouchés économiques** pour les races de chevaux de trait, en particulier pour le cheval de trait breton
- **restaurer l'image du cheval de trait** par une redécouverte de ses potentialités,
- faire évoluer les **critères de sélection génétique de la race** pour produire des chevaux de trait adaptés à ces nouvelles utilisations (*nouveau critère 2014*),
- créer un marché qui favorisera le **développement d'une offre plus structurée** de la filière, que ce soit en matière de formation et d'emploi, d'élevage, d'accompagnement technique ou d'équipement matériel,
- inscrire le cheval au cœur des **projets de développement durable** portés par les collectivités locales,
- renforcer les actions de **développement local** et d'animation sur les territoires,
- enfin, tisser de **nouveaux liens entre la ville et la campagne**, entre les acteurs de la filière équestre et les territoires, entre les citoyens et les services publics.

Les critères de sélection

- la qualité du projet dans ses dimensions environnementale, sociale et technique,
- la cohérence et l'adaptation des moyens mobilisés pour la mise en oeuvre du projet (organisation interne, niveau de formation et de qualification, ressources humaines, partenariats, moyens de communication et de sensibilisation),
- la capacité du projet à générer des opportunités d'activités dans le champ de l'économie sur le territoire et à favoriser l'émergence ou le déploiement de filières professionnelles,
- l'exemplarité et la reproductibilité du projet,
- l'utilisation de chevaux de trait breton pour la mise en oeuvre du service,
- l'engagement du territoire dans une démarche de développement durable,
- la dynamique de territoire que le projet pourra impulser par les partenariats développés ;
- la faisabilité technique et réglementaire du projet, son réalisme budgétaire.

Les collectivités pouvaient déposer un dossier soit en phase amont de l'opération, pour une étude de faisabilité, soit pour la phase opérationnelle du dossier.

Clôture de l'appel à projet : initialement septembre 2014 mais repoussée novembre 2014

Communication des résultats aux collectivités : février 2015


12 réponses reçues, 9 dossiers retenus

Les projets retenus en 2014

- **Type de projet : la préférence pour les études et l'expérimentation**

Pour ce deuxième appel à projets, les collectivités ont préféré solliciter l'aide de la région pour des études de faisabilité et les expérimentations qui les accompagnent. Seul un projet d'investissement prévoyait un achat de chevaux, et deux des projets en phase opérationnelle concernaient des frais de fonctionnement.

En 2013, les collectivités avaient sollicité la région majoritairement pour des investissements en phase opérationnelle (8 dossiers), et seulement 3 des dossiers correspondaient à des études de faisabilité. Cela devrait permettre aux projets lancés en 2014 d'être plus pérennes, plus de temps ayant été accordé à la réflexion sur l'emploi du cheval de travail.

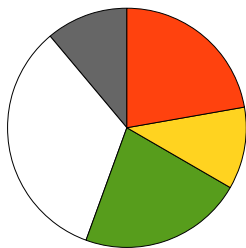
 <p>■ Phase opérationnelle □ Phase d'étude</p>	<p>5 dossiers en phase d'étude : Baud (collecte de déchets) Pays de Bégard (office de tourisme hippomobile) CD 29 (écogardes à cheval) Plerguer (arrosage, fauchage, transport) Lorient (transport de biens et de personnes)</p>
	<p>4 dossiers en phase opérationnelle : Lamballe Communauté (3 chevaux et un véhicule) Rennes (désherbeur) PNR Armorique (prestataire pour entretien de parc) St Jacut de la Mer (prestataire pour collecte de déchets)</p>

- **Nature des projets : Volonté de ramener le cheval en ville**

Les projets sont plus axés sur le cheval en ville que l'année précédente, avec 6 activités sur 9 se déroulant dans un cadre urbain (contre 5 sur 12 en 2013). Aucun projet ne correspond à de la **médiation avec le cheval** (alors qu'en 2013 Douarnenez avait déposé un dossier de ce type). Cependant, la faculté de médiation des chevaux apparaît indirectement dans la plupart des projets, tels que ceux de Plerguer ou encore du CD 29.

La compétence **tourisme fait son entrée** avec l'innovation du Pays de Bégard. La collecte de déchets se développe, avec 2 dossiers déposés dont 1 pérennisé pour 2016.

L'**entretien d'espaces naturels** continue à se développer, représentant 3 dossiers sur les 9 lauréats.

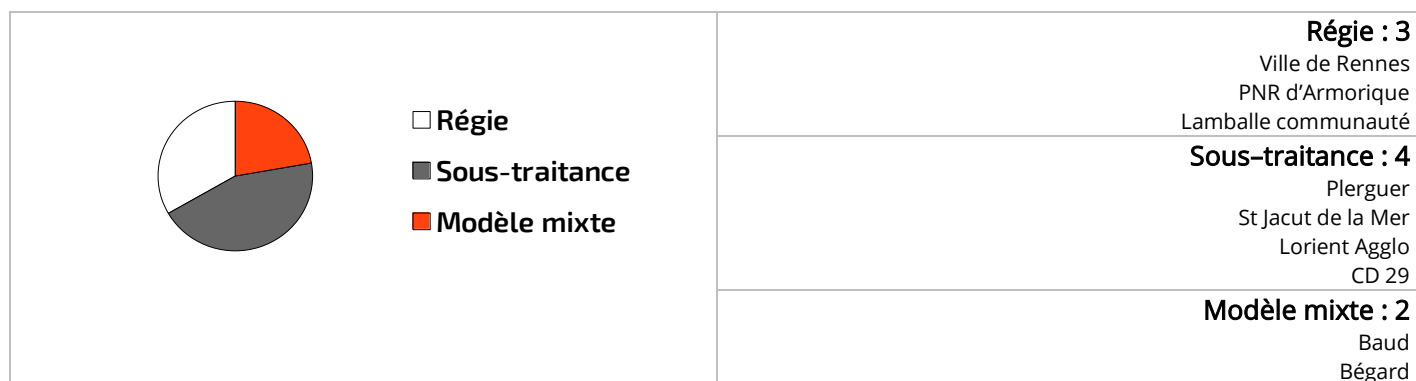
 <p>■ Entretien urbain □ Entretien zone naturelle ■ Transport ■ Tourisme ■ Collecte de déchets</p>	<p>Entretien urbain : 1 Plerguer (arrosage en centre-ville et fauchage)</p>
	<p>Transport : 2 Lorient Lamballe Communauté (balades en calèche dans et autour du site du Botrai)</p>
	<p>Entretien zone naturelle : 3 CD 29 (écogardes à cheval) PNR Armorique (roulage de fougères, débardage etc) Ville de Rennes (ratissage d'allées)</p>
	<p>Tourisme : 1 Pays de Bégard (Office de Tourisme Hippomobile)</p>
	<p>Collecte de déchets : 2 Baud (cartons et sapins) St Jacut de la Mer</p>

- **Mode d'organisation : pas de modèle spécifique**

Ce diagramme reprend le mode d'organisation choisi pour les projets d'investissement réalisés en 2014. Les dossiers d'étude de faisabilité ont été réalisés en sous-traitance, mais c'est le mode d'organisation **prévu** de l'activité lors de sa future mise en place qui est ici analysé.

Le système en régie est préféré par les projets plus mûrs, les collectivités préférant passer par un prestataire soit pour cause de sous-effectif au sein des services techniques, soit pour prendre le temps de confirmer le projet.

Le système mixte est souvent choisi lorsqu'un véhicule hippomobile innovant est nécessaire au projet, ce qui est le cas pour Baud (territoire dénivelé) et Bégard (création de l'OTHI).



Bilan janvier 2017

- **Un bon taux d'avancement**



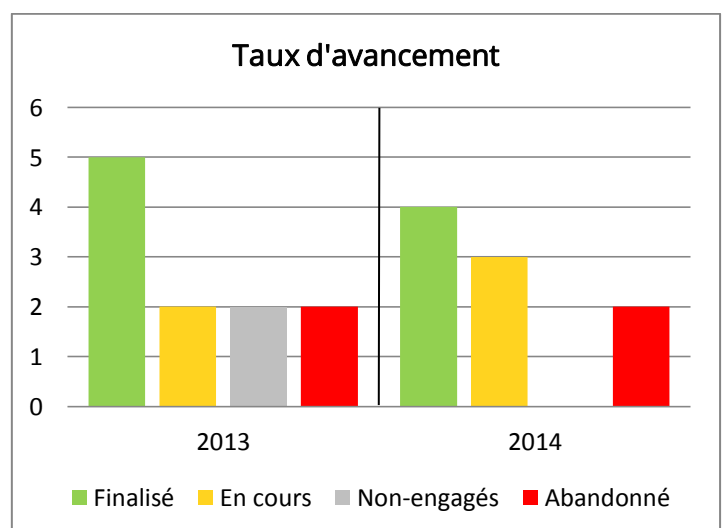
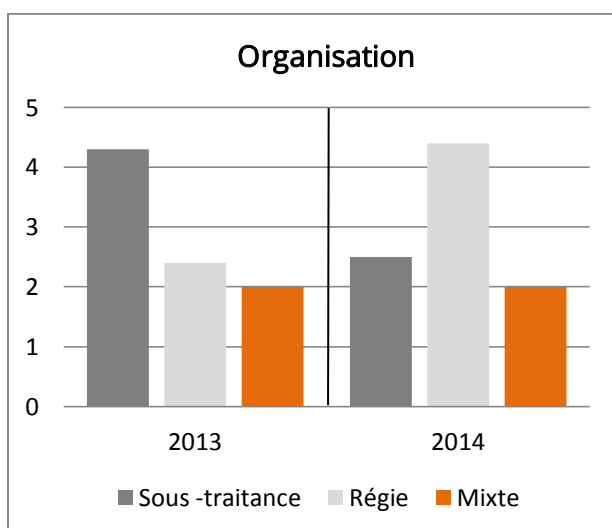
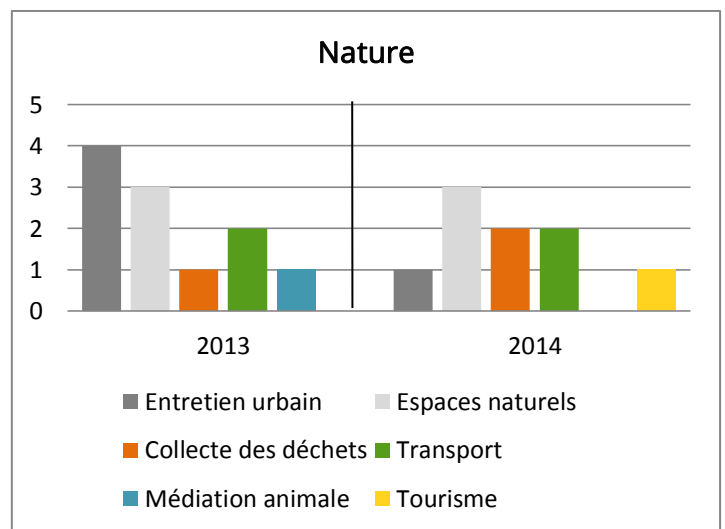
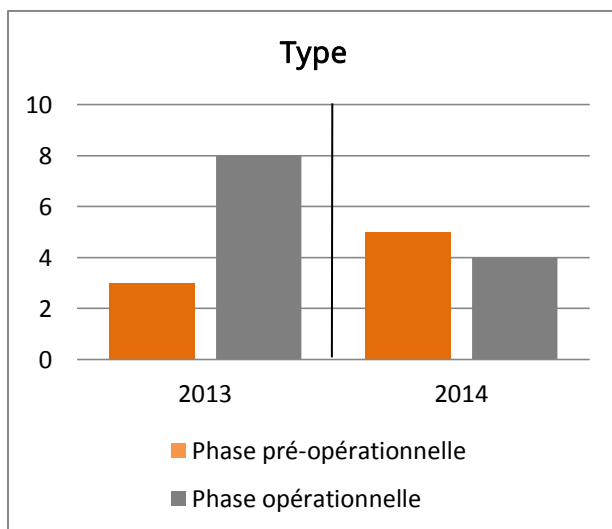
Les **dossiers totalement finalisés sont au nombre de 4**. Ils constituent la moitié des dossiers acceptés (4 sur 9). L'activité est aujourd'hui en cours, telle qu'elle avait été imaginée dans ses grandes lignes, avec bien sûr parfois des ajustements induits par la réalité du terrain. Les 2 investissements ont été réalisés, et l'activité est en cours. Les 2 études sont terminées et l'activité étudiée puis confirmée a été intégrée au budget 2017.

3 autres dossiers sont encore en cours. Deux des études ne sont pas encore complètes (attente de résultats concernant de fournisseurs de matériel), mais cela n'a pas empêché la réalisation de la phase d'expérimentation et les activités étudiées sont confirmées pour 2017. L'investissement en phase opérationnelle encore en cours comportait plusieurs projets qui n'ont pas tous été finalisés par manque de temps mais qui seront réalisés avant la fin de l'année 2017.

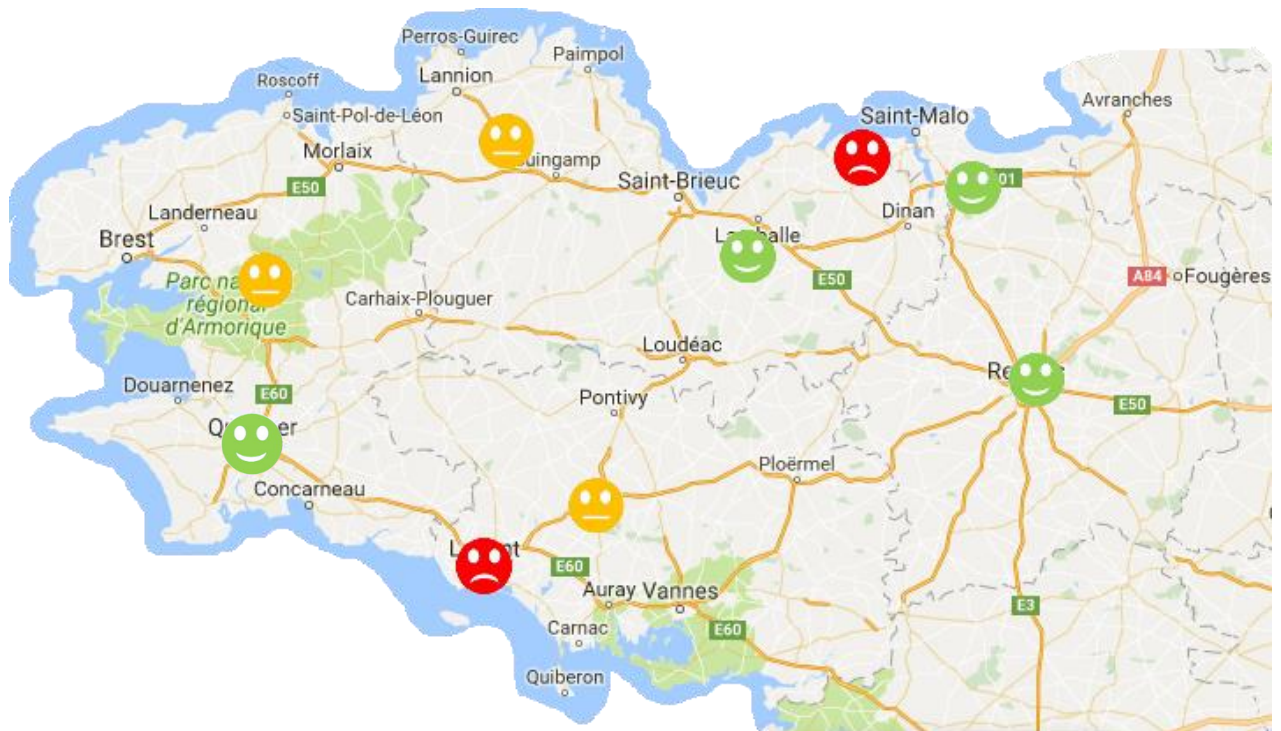
Les **2 dossiers abandonnés** sont le fait de départ d'élus, ou d'un manque de moyens humains corrélé à un changement de direction.




Évolution des projets entre 2013 et 2014

	Type	Nature	Organisation	Etat à t + 2
AAP 2013 11 lauréats sur 11 déposés	3 pour étude 8 en phase opérationnelle	4 en entretien urbain 3 en espaces naturels 1 en collecte déchets 2 en transport 1 en médiation animale	5 en régie 5 en sous-traitance 1 en modèle mixte	5 finalisés 2 en cours 2 non-engagés 2 abandonnés
AAP 2014 9 lauréats sur 11 déposés	5 pour étude 4 en phase opérationnelle	1 en entretien urbain 3 en espaces naturels 2 en collecte déchets 2 en transport 1 en tourisme	3 en régie 4 en sous-traitance 2 en modèle mixte	4 finalisés 3 en cours 2 abandonnés
Résultats	+ 20% études	+ tourisme	Même mixité	Même taux de finalisation



Cartographie de l'état des dossiers
























	4	Ces collectivités ont finalisé les actions proposées dans le dossier : étude, investissement ou fonctionnement
	3	Collectivités en cours de mise en place de l'activité : les études ont été réalisées, mais il manque encore certains éléments pour mettre en place l'activité et/ou les prestations n'ont pas toutes été effectuées
	2	Collectivités ayant abandonné : changements d'élus ou manque de moyens humains

La situation des 9 lauréats aujourd'hui, 2 ans après l'acceptation de leur dossier, est donc largement satisfaisante.

Attention ! Il faut bien différencier l'état des dossiers déposés à la région, de l'état des activités en cours sur les territoires. Ceci vaut notamment pour les collectivités dont des activités étaient déjà en cours avant l'appel à projets. Ici ne sont abordés que les dossiers. Les activités sont étudiées plus avant dans la fiche de chaque collectivité.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DOSSIERS 2014

Collectivités	Baud (56)	Pays de Bégard (22)	Conseil dptal 29	Lamballe cté (22)	Plerguer (35)	PNR Armorique (29)	Ville de Rennes (35)
							
Type	ETU 	ETU 	ETU 	INV 	ETU 	FONC 	INV 
Projet Déposé	Collecte de déchets	Office de tourisme hippomobile	Ecogardes à cheval	Visites en calèche	Arrosage en centre-ville, fauchage et transport	Entretien de parc et sensibilisation	Désherbage par traction animale
Etat	En cours	En cours	Finalisé	Finalisé	Finalisé	En cours	Finalisé
Raison	En attente des résultats de l'étude d'un nouveau véhicule	Recherche de prestataire, en attente fournisseur véhicule	Mise en place de l'activité validée par le conseil départemental	Activité en cours	Dossier de financement des futures actions envoyé	Pas d'expérimentations possibles de mars à juillet	Activité en cours
Retour d'expérience	Possibilité de collecte en territoire dénivelé	Importance phase expérimentale pour convaincre élus et riverains	Le cheval est un très bon médiateur	Se faire aider pour le choix du matériel	Intérêt du cheval comme outil de développement durable	Efficacité technique pour les zones naturelles sensibles	Importance de la formation des responsables
Organisation	Système Mixte	Système Mixte	Prestation	Régie	Prestation	Régie principalement	Régie
Plan de Dév. Durable	Non	Non	Oui	Non	Oui Zéro Phyto2014	Oui Charte Agenda 21	Oui
Maturité de l'activité en 2017	 Premières feuilles	 Premières feuilles	 Jeune plant	 Arbuste	 Jeune plant	 Jeune plant	 Arbuste

LES PROJETS, ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

PAYS DE BÉGARD - Office de tourisme Hippomobile

- Communauté de Communes des Côtes d'Armor
- 7 communes rurales, 102km²
- 9094 habitants


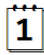
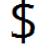


Projet 2014 : Expérimentation d'un office ambulant dans différents événements du pays de Bégard

Nature : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Etat du projet : EN COURS

Historique : Lors de la création de l'office de tourisme en 2014, la desserte égale de l'information dans les 7 communes du Pays de Bégard constituait un enjeu important. De ce fait, une réflexion avait été lancée sur un office de tourisme mobile. La directrice de la communauté de communes, passionnée de cheval, avait alors soutenu l'idée d'un véhicule hippomobile, adapté aux rues étroites des communes. Cette idée a ensuite été portée par la responsable de l'office de tourisme et un comité de pilotage dédié.

	Le projet déposé auprès de la région en 2014 avait pour objectif de valider la faisabilité d'un véhicule de tourisme hippomobile. Les déplacements de l'office hippomobile permettraient de faire la liaison entre les lieux touristiques (parc d'attractions, foires, fêtes de villages etc.) et le reste du territoire. Il était également prévu de mettre en place des visites guidées du territoire en véhicule hippomobile.
	L'échéancier prévoyait une mise en place définitive en 2018, l'année 2017 étant consacrée à la création du véhicule et à l'élaboration du programme des activités de l'office hippomobile.
	L'aide de la région portait sur un montant de 80% du total de l'étude, soit 2860€, le reste étant financé par le Pays de Bégard. Les expérimentations ont été financées par le Pays de Bégard uniquement.

Aujourd'hui

La phase test réalisée en août 2016 a été concluante. En 11 permanences au sein de manifestations locales, l'office hippomobile a reçu plus de visiteurs que l'office permanent de Bégard sur tout le mois de juillet.

En janvier 2017, le Pays de Bégard a intégré une nouvelle communauté d'agglomérations de 80 000 habitants, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération. Ceci est favorable au projet car l'agrandissement du territoire permet l'accès à d'autres lieux remarquables (forêts, cités de caractères) et d'autres manifestations que celles du Pays de Bégard.

Demain

Le projet doit être validé par la nouvelle intercommunalité ainsi que par l'office de tourisme de Paimpol. Une fois ces accords obtenus, des appels d'offres seront lancés pour trouver un prestataire en 2017, ainsi qu'un fournisseur pour la fourniture du véhicule hippomobile. La responsable du projet de l'office de tourisme devrait également suivre une formation de groom dans l'année.

Analyse

Avec l'OTHI, l'Office de Tourisme Hippomobile Itinérant, le pays de Bégard présente une innovation dans le domaine du cheval utilitaire. Cette innovation, reproductible dans d'autres communautés de communes qui chercheraient à développer leur tourisme, pourrait être une nouvelle façon d'intégrer le cheval en ville.

- Interlocuteurs : Fanny Tanguy, Directrice de l'office de tourisme et Hervé le Gal, Vice-président Pays Bégard
- *Retour des interlocuteurs :* La phase d'expérimentation a été très utile pour convaincre les maires et les élus.

AAP décisif: Non

BAUD – Collecte de cartons hippomobile

- Département du Morbihan
- Commune rurale dénivelée
- 4900ha et 6000 habitants


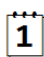



Projet 2014 : Rendre possible l'utilisation d'un cheval territorial dans une commune rurale dénivelée

Nature : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Etat du projet : EN COURS

Historique : La commune de Baud avait eu recours à un prestataire travaillant avec le cheval pour l'entretien du ruisseau Saint Maudé en 2012. L'arrivée en 2014 d'une conseillère active dans le domaine des équidés utilitaires a relancé cette idée. De plus, l'adjoint à l'environnement souhaitait améliorer le traitement des déchets cartons et l'aide proposée par la région était l'occasion d'étudier la faisabilité d'un projet de collecte hippomobile.

	En 2014, Baud a déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour réaliser une étude de faisabilité d'une collecte hippomobile à cheval. La commune étant en pente et ayant un trafic dense en journée, le but était de trouver des activités adaptées à ce territoire. La collecte de cartons et de sapins devait servir de base aux expérimentations.
	L'échéancier prévoyait une mise en place de la collecte de cartons et de sapin en 2016.
	L'aide de la région portait sur un montant de 80% du total soit 11920€, le reste étant financé par la commune.

Aujourd'hui

Les expérimentations de collectes se sont déroulées sans encombre, malgré les dénivelés de la ville de Baud. Les élus et les services techniques, tout comme les riverains et les commerçants, sont satisfaits de ces expérimentations et souhaitent prolonger le projet. L'adjoint à l'environnement, convaincu par cet engouement, a contacté un laboratoire d'innovation en développement durable pour la création d'un véhicule hippomobile adapté à la collecte de cartons et de sapins. Il souhaite réaliser une nouvelle expérimentation de collecte de cartons hippomobile, sur une période plus longue (environ 4 mois) au cours de l'été 2017.

Demain

En janvier 2017, 13 nouvelles communes se sont greffées à l'intercommunalité de Baud qui est devenue Centre Morbihan Communauté. Dans le cadre de cette nouvelle intercommunalité, une transition vers un système d'apport volontaire des déchets va être effectuée, accompagnée d'une redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères. Cela pourrait permettre l'adhésion de nouveaux commerçants au service de collecte de cartons hippomobile, qui viendrait en tant que complément du nouveau système.

Analyse

La collecte de cartons hippomobile est adaptée aux caractéristiques de la commune de Baud : rues étroites, trafic dense et commerces concentrés géographiquement. L'utilisation du cheval pour la collecte rend celle-ci plus attractive pour les riverains, et restaure le lien entre les services techniques et les habitants de la commune. Cela participe à l'image verte de la commune, déjà engagée dans des démarches environnementales.

- Interlocuteur : Yvon Le Clainche, Adjoint à l'Environnement
- *Retour de l'interlocuteur :* La mutualisation des activités réalisées pour l'utilisation du cheval territorial entre les différentes communes permettrait de développer plus d'activités hippomobiles.

AAP décisif : Oui

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 29 – Ecogardes à cheval

- Site de 800ha dont 454ha en maîtrise foncière du Conseil Départemental
- Site classé Natura 2000 composé de landes et de tourbières
- Altitude de 330 m


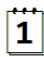
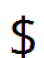


Projet 2014 : Etude de faisabilité d'une écowarderie à cheval

Nature : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Etat du projet : FINALISÉ

Historique : Suite à deux incendies de grande ampleur causés par des touristes sur les espaces dont ils ont la charge, le conseil départemental et le PNR d'Armorique avaient mis en place des missions de surveillance en 2009. En 2013, une réflexion avait été lancée sur l'utilisation du cheval comme moyen de surveillance en lien avec un projet privé d'activité équestre de tourisme aux portes du site. Le travail avec les chevaux n'était pas une nouveauté pour le CD 29 car il réalisait déjà 5% de la gestion de ses espaces forestiers en traction animale.

	En 2014, le CD 29 avait déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour réaliser une étude de faisabilité d'une écowarderie à cheval. Le but était d'appuyer la présence du CD 29 sur les « espaces orphelins » du territoire. La surveillance du site serait assurée par des médiateurs (« écowardes ») à cheval pendant les week-end et les vacances. L'intervention des médiateurs serait également l'occasion d'analyser la faune et flore des espaces naturels.
	L'échéancier prévoyait une mise en place des écowardes en 2016.
	L'aide de la région portait sur un montant de 80% du total, soit 12000€, le reste étant financé par le Conseil Départemental.

Aujourd'hui

L'étude de faisabilité a montré que l'écowarderie à cheval était adaptée au territoire du Ménez-Hom. La présence des médiateurs a permis une meilleure information et sensibilisation du public du parc ainsi qu'une diminution des incivilités. Le scénario tout-régie a été écarté durant l'étude, le Conseil Départemental est donc à la recherche de prestataires. Le projet est inscrit dans le budget 2017 du Conseil Départemental.

Demain

Le CD 29 compte faire beaucoup de communication autour de cette activité. Une partie des sites du département sont confiés aux communautés de communes pour leur gestion, et les gestionnaires pourraient mettre en place le même système de surveillance dans leurs espaces naturels si l'exemple leur semble concluant.

Analyse

Le cheval est idéal pour les besoins identifiés au sein de ces espaces naturels. Il peut emprunter des chemins complexes (chemins étroits, en dénivelé) et ne provoque aucune nuisance, ni visuelle, ni sonore. A la différence des engins motorisés, il respecte la biodiversité des espaces qu'il emprunte. De plus, le cheval améliore le contact entre les médiateurs et le public, tout en restant dissuasif de par sa taille pour les individus commettant des incivilités.

- Interlocuteur : Jacques Citoleux, Responsable du service Espaces Naturels et Paysages
- *Retour de l'interlocuteur :* L'aspect relationnel étant privilégié, la médiation par le cheval est idéale dans le cadre des missions des écowardes.

AAP décisif : Oui

LAMBALLE COMMUNAUTÉ – Transport de personnes

- Communauté de communes des Côtes d'Armor
- Ferme du Botrai à Saint-Trimöel
- Parc animalier de 6ha, 6000 visiteurs d'avril à novembre en 2013


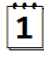
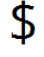


Projet 2014 – Reprise des visites en calèche

Nature : INVESTISSEMENT

Etat du projet : FINALISÉ

Historique : Des visites en calèche étaient proposées avant le rachat de la ferme par la collectivité en 2012. L'ancien propriétaire de l'exploitation est resté en tant que prestataire de 2012 à 2015 mais à son départ en retraite, il est parti avec sa calèche et ses chevaux Fjord. Afin de faire perdurer ces visites, Lamballe communauté souhaitait s'équiper (calèche, chevaux, formations) pour assurer ce service en régie.

	En 2014, Lamballe communauté avait déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour l'achat de matériel et de chevaux, ainsi que pour la formation d'une des employées de la ferme de Botrai au Galop 5 Attelage. La collectivité souhaitait en profiter pour donner une dimension territoriale à ces visites en choisissant des chevaux de trait bretons.
	L'échéancier prévoyait une mise en place du projet en avril 2015.
	L'aide de la région portait sur un montant de 50% du total, soit 9356 €, le reste étant financé par Lamballe Communauté

Aujourd'hui

Les visites en calèche plaisent toujours autant aux visiteurs, les prix de celles-ci n'ont pas changé durant la transition grâce à l'aide financière de la région Bretagne. Le nouveau véhicule hippomobile est équipé d'une rampe pour permettre l'accès aux visiteurs en fauteuil roulant. En plus des visites de 20 minutes habituelles, la ferme du Botrai accueille régulièrement des enfants pour des balades. Les employées cherchent par ailleurs à augmenter le temps d'activité des chevaux afin d'optimiser leur achat.

Demain

En 2017, Lamballe Communauté est devenue Lamballe Terre et Mer, donc le projet va devoir être validé par le nouveau chargé de tourisme, mais sa bonne implantation devrait le protéger. Par ailleurs, à proximité de la ferme du Botrai, une école est partagée par deux communes limitrophes. Aujourd'hui les allers-retours sont faits en bus, mais il serait possible d'effectuer la desserte des élèves à l'école avec la voiture hippomobile de la Ferme du Botrai.

Analyse

Le projet, reprenant une activité touristique implantée depuis des années à la Ferme du Botrai, est porté par des employées et des élus convaincus de son utilité. Les cochers et les chevaux sont régulièrement suivis par le formateur et le dresseur, ce qui sécurise l'activité. Cependant, le véhicule hippomobile acquis en 2014 est lourd ce qui occasionne un effort supplémentaire pour les chevaux.

- Interlocuteurs : Roseline Durand, Chargée de mission Tourisme lors de la mise en place du projet et Agathe Levron, Responsable du site du Botrai
- *Retour des interlocuteurs :* Sans l'aide financière de la Région Bretagne, ce service n'aurait pas pu être conservé par Lamballe Communauté sans une augmentation significative du prix, de 3€ à 15€.

AAP décisif : Oui

PLERGUER – Faisabilité globale de l'emploi d'un cheval territorial

- Département d'Ille-et-Vilaine
- Commune de 2019ha et 2400 habitants
- Etangs servant de réserves pour alimentation en eau potable






Projet 2014 : définir les options de recours au cheval, en mesurer la faisabilité technique et financière

Nature : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Etat du projet : FINALISÉ

Historique : Le cheval fait partie de l'histoire de la commune de Plerguer, qui avait accueilli l'un des premiers centres équestres de Bretagne pendant l'après-guerre. De plus, jusqu'en 2000, la ville hébergeait une station de monte des Haras Nationaux. Du fait de cette implantation historique du cheval, en 2014, des élus pensent à inscrire le cheval territorial dans le plan de développement durable de la commune.

	En 2014, Plerguer avait déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour réaliser une étude de faisabilité de l'emploi d'un cheval territorial sur la commune.
	L'échéancier prévoyait la fin de l'étude en mai 2015.
	L'aide de la région portait sur un montant de 80% du total soit 5192€, la commune prenant à sa charge la part restante.

Aujourd'hui

Les expérimentations réalisées dans le cadre de l'étude ont confirmé la faisabilité des projets envisagés. Plusieurs pistes ont été sélectionnées durant cette étude, telles que le transport de personnes, l'arrosage dans le centre de commune et le fauchage des abords de l'Etang de Beaufort.

Demain

La ville souhaite engager le prestataire qui a réalisé les expérimentations pour un contrat de 18 jours en 2017. Ce contrat portera sur des actions de désherbage et d'arrosage, de fauchage des périmètres sensibles de l'étang ainsi que sur du transport de personne.

Afin de financer ces prestations, la ville de Plerguer, en collaboration avec l'EHPAD du Tronchet et des Eaux du Pays de Saint Malo, a répondu à l'appel à projets Cheval Territorial 2016. Une aide au financement d'un désherbeur écosol et d'un moteur à énergie solaire a également été demandée.

Analyse

L'étude de faisabilité a été relativement longue (début en septembre 2014), mais la demande de Plerguer était particulière dans le sens où il n'y avait pas un projet en particulier à étudier, donc l'ensemble des possibilités de l'emploi d'un cheval de travail devaient être envisagées. L'étude a été réalisée en deux parties, d'abord la recherche des activités possibles puis une phase de test des activités sélectionnées.

- Interlocuteurs : Jean-Luc Beaudoin, Maire de Plerguer ; Monique Le Gall, Conseillère Municipale et Raymond Dupuy, premier adjoint.
- *Retour des interlocuteurs :* Souhait de créer un modèle de développement durable qui intègre le cheval de travail.

AAP décisif : Oui

PNR D'ARMORIQUE – Le cheval territorial au service des espaces naturels

- Département du Finistère
- Parc de 125000ha
- Domaine de Menez Meur (Natura 2000)


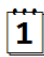



Projet 2014 : Renforcer l'expérimentation du cheval de trait et transmettre l'expérience du parc

Nature : FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT EN PHASE OPÉRATIONNELLE

Etat du projet : EN COURS

Historique : *Le parc naturel régional d'Armorique est gestionnaire du domaine de Menez Meur où, depuis 1980 et la création d'une maison du Cheval Breton, il développe une action spécifique en faveur du Trait Breton. L'élevage conservatoire créé en 1990 est aujourd'hui encadré par une mesure agroenvironnementale de Conservation des Races menacées pour l'élevage de chevaux de trait breton. Le parc est également engagé dans une charte 2009-2021, dont les objectifs sont la préservation de la biodiversité et la transmission du patrimoine.*

	En 2014, le PNR d'Armorique avait déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour le financement d'actions expérimentales sur son territoire, le partage de son expérience auprès de différents publics ainsi que pour intégrer l'énergie animale dans les activités en régie du parc.
	L'échéancier prévoyait la réalisation du plan d'actions en 2016.
	L'aide de la région portait sur un montant de 50% du total soit 16440€.

Aujourd'hui

Les expérimentations ont été réalisées en 2016 par un prestataire local (roulage de fougères, arrachage de ligneux, débardage en milieu humide). Certaines ont été l'occasion de sensibiliser le public à l'utilisation du cheval de trait car elles se déroulaient en plein cœur du parc. Une journée technique à destination des élus et services techniques des communes a également été réalisée afin de créer une dynamique autour du cheval de travail. Convaincu par les expériences réalisées sur le site par des prestataires, le parc dresse actuellement une jeune jument qui pourra accompagner ses agents pour l'entretien des espaces naturels.

Demain

Le parc a demandé une prolongation du projet 2014 afin de finaliser les expérimentations et la sensibilisation du public. En parallèle du dressage de la jument de trait, des formations vont être proposées à des agents du parc afin d'intégrer l'énergie animale dans les activités en régie du parc. Certaines activités seront ponctuellement réalisées en prestation si elles sont trop longues ou si elles nécessitent des compétences ou du matériel particuliers. Afin d'assurer une utilisation régulière de la jument dressée, il a également été formalisé sa mutualisation entre le Parc et l'Ecomusée des monts d'Arrée pour la mise en oeuvre de travaux de gestion.

Analyse

Le cheval de trait, adapté à l'entretien des espaces naturels du parc, a pu remplacer le tracteur avec gyrobroyeur initialement prévu pour réaliser les travaux. Toutes les expérimentations n'ont pas été réalisées dans le temps imparti, mais cela dû à l'impossibilité de réaliser les travaux de restauration de mars à juillet.

Interlocuteur : Thibaut THIERRY, Directeur du Développement du Parc

Retour de l'interlocuteur : Souhaite reproduire ces expérimentations sur le reste du territoire.

AAP décisif : Oui

VILLE DE RENNES – Entretien du parc des Gayeulles

- Département d'Ille-et-Vilaine
- Parc intra-rocade de 100ha
- Prairies, 5 étangs, 1 ferme, 1 parc de loisirs etc.


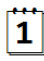
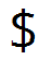


Projet 2014 : Acquisition de matériel de désherbage par traction animale

Nature : INVESTISSEMENT

Etat du projet : FINALISÉ

Historique : La ville de Rennes possède une longue expérience en matière de cheval territorial. En 1993, la jument Duchesse avait été intégrée au parc des Gayeulles. Aujourd'hui retraitée, c'est Touzic, autre trait breton, qui a pris sa relève le 28 novembre 2011. Le projet avait alors pris un nouvel élan avec la construction d'une écurie et l'acquisition de matériels, tels qu'une remorque tractée pour le ramassage des poubelles ainsi que du matériel de petit débardage.

	En 2014, la Ville de Rennes a déposé un dossier à la région afin d'obtenir une aide financière pour l'achat de matériel de désherbage : un avant-train porte outils, des outils de désherbage et de nettoyage des chemins ainsi qu'une nouvelle sellerie adaptée au matériel. Le service des espaces verts souhaitait augmenter le temps d'activité du cheval jusqu'à au moins 80% de ses capacités.
	Le matériel devait être acquis fin 2014 pour une mise en œuvre des nouvelles activités début 2015.
	L'aide de la région portait sur un montant de 50% du total, soit 4487€, le reste étant à la charge de la Ville de Rennes.

Aujourd'hui

L'acquisition du matériel de désherbage a permis de développer les activités réalisées avec le cheval. A présent, de début mars à fin septembre, Touzic et son équipe réalisent le ramassage des poubelles mais également l'entretien des chemins et le désherbage et ratissage des allées. L'équipe est satisfaite de l'efficacité du matériel de désherbage, d'autant plus que le passage du matériel dans les allées gravillonnées permet de conserver plus longtemps les graviers. En novembre, Touzic et son équipe réalisent le ramassage des feuilles.

Demain

Le parc des Gayeulles souhaiterait démarrer l'activité de curage des fossés mais il est difficile de trouver le matériel nécessaire. Cette activité serait réalisée en hiver, ce qui occuperait le cheval breton qui a moins de travail à cette période.

Analyse

Il y a beaucoup de changements de personnel au sein de ce service, ce qui demande des formations régulières et peut perturber le fonctionnement de l'activité avec le cheval. Cela fait maintenant 2 ans qu'un agent s'occupe de cette activité à temps plein, mais il faudrait qu'ils soient deux pour s'occuper du cheval. Cependant il est difficile de trouver des employés en interne dans ce domaine, car les compétences nécessaires sont spécifiques.

- Interlocuteurs : Julien Roux, Technicien à la Direction des Jardins et Céline Kernevé, Employée de la Ville de Rennes en charge de Touzic
- *Retour des interlocuteurs :* Le responsable du service, a été formé au même titre que ses agents ce qui lui permet de se rendre compte de l'intérêt de la démarche et lui donne envie de faire perdurer le projet.

AAP décisif : Oui

ANNEXES

Méthodologie de travail

Rapport écrit

La phase de travail pour le rapport écrit s'est déroulée de début novembre 2016 à fin janvier 2017.

Un premier contact a été pris par mail ou par téléphone. Les dossiers déposés ont été demandés aux collectivités. Pour certaines des activités faisant intervenir un prestataire (Baud, Plerguer, Bégard), un échange a également été effectué avec celui-ci.

Une visite terrain a été effectuée pour chacune des collectivités ayant engagé leur projet : Lamballe (30 novembre), Rennes (1^{er} décembre), Conseil Départemental Finistère (2 décembre), Bégard (20 décembre), Plerguer (19 janvier), PNR d'Armorique (20 janvier) et Baud (23 janvier). Les collectivités ayant abandonné leur projet ont été contactées par téléphone.

Une fiche a été rédigée pour chaque expérience, y compris celles abandonnées ou non-engagées.

Les informations mentionnées dans chaque fiche sont tirées des dossiers déposés par les lauréats, et fournis lors de l'étude, ainsi que des échanges physiques et / ou téléphoniques ayant eu lieu.

Baud – Ouest France

L'équi-collecte de cartons a bien fonctionné mercredi

Publié le 27/05/2016 à 00:44



[Lire le journal numérique](#)

La deuxième équi-collecte mise en place par la mairie a bien fonctionné, mercredi. « Pour l'opération, nous avons fait appel au prestataire de services, Rémi Raison, de l'Attelage Ar Maner de Rédené », a précisé Noël Roger, conseiller municipal. Pour le ramassage au porte à porte, deux employés municipaux ont suivi la charrette pour charger les paquets de cartons.

La carriole, tirée par l'étalon *Quorolen*, a sillonné le centre-ville pour collecter les cartons préparés par les riverains. Visiblement, les Baldiviens jouent le jeu, puisque la benne positionnée au Champ de Foire a été remplie dans la journée.

Bégard – Ouest France

Bégard

Office de tourisme : une itinérance hippomobile

Cet été, l'office de tourisme du Pays de Bégard se déplacera, non pas à vélo, ni en camionnette, ni à bord d'un véhicule ancien, mais en calèche. Une première.

L'initiative

L'office de tourisme itinérant est un moyen différent et innovant de promouvoir le territoire. « L'itinérance des offices a un succès grandissant et c'est un moyen efficace de toucher les neuf visiteurs sur dix qui ne poussent pas la porte des offices de tourisme, explique Fanny Tanguy, la directrice de l'office du Pays de Bégard. C'est donc une exclusivité de découvrir un office de tourisme hippomobile, car il n'existe aucun autre véhicule, comme celui-ci, en France. »

Ce projet est né lors de la création de l'office de tourisme en 2014, avec pour ambition de desservir équitablement les informations touristiques sur l'ensemble des communes du Pays de Bégard. La création de ce nouveau service s'inscrit dans un projet régional : « cheval territorial ».

L'office de tourisme et la communauté de communes du Pays de Bégard ont bénéficié d'une aide pour la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la création d'un office de tourisme hippomobile.

Préservation du cheval de trait breton

Par le biais de cet appel à projets, la région Bretagne souhaite promouvoir l'utilisation du cheval au service des collectivités territoriales, et ainsi participer à la préservation du cheval de trait breton.



Hervé Le Gall, président de la commission tourisme, et Fanny Tanguy, la directrice de l'office, devant la calèche transformée en office de tourisme hippomobile.

Pendant tout l'été, l'équipe de l'office de tourisme, accompagnée de Patrice Texier, des attelages du Fot, et son cheval Darmor, allongeront les routes du Pays de Bégard en participant aux manifestations locales

des différentes communes.

La première sortie a eu lieu dimanche, lors du vide-graniers organisé par les commerçants de Bégard. 250 personnes sont passées par l'office hippomobile.

■ Cinderella Bernard, conseillère départementale, maire-adjointe aux affaires scolaires
 Permanence :
 Samedi 2 juillet, 10 h 30 à 12 h, rue de la Résistance.